



La prévention en mouvement : Prévenir la violence, l'intimidation et le harcèlement envers les enfants et les jeunes

Durée

De 2 à 8 heures

Destinataires

Adultes qui travaillent avec des enfants et des jeunes

Objectifs

Renseigner les participants sur les questions suivantes :

- Nature de la violence, problème mondial à multiples facettes
- Définitions des termes violence psychologique, physique et sexuelle, négligence, exploitation sexuelle, intimidation et harcèlement
- Conséquences de la violence envers les enfants et les jeunes
- Cadre visant à protéger les enfants et les jeunes
- Traitement des dévoilements
- Dix étapes de la création d'environnements sûrs pour les enfants et les jeunes

Contenu

Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant

Violence envers les enfants et les jeunes

Pouvoir

Enfants et jeunes vulnérables

Définitions de la violence psychologique, physique et sexuelle, de la négligence, de l'exploitation sexuelle, de l'intimidation et du harcèlement

Conséquences de la violence

Causes de la violence

Cadre législatif visant à protéger les enfants et les jeunes

Intervention : le traitement des dévoilements, le signalement et la loi

Création d'environnements sûrs en dix étapes

Gestion des risques

Résolution du problème

Ressources : manuel *La prévention en mouvement*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur *La prévention en mouvement*, consultez le site www.croixrouge.ca ou appelez votre bureau local de la Croix-Rouge canadienne.